

Communiqué de presse du 7 décembre 2019

Harcèlement sexuel dans les milieux syndicaux

A propos de l'article de la Tribune de Genève paru ce jour en matière de harcèlement sexuel par un syndicaliste genevois, le SIT communique ce qui suit :

Le syndicaliste dont il est question dans l'article n'est pas un employé du SIT.

Le SIT salue le courage de ces femmes, syndicalistes ou pas, qui, lourdement importunées voire harcelées par un représentant syndical, ont décidé de libérer leur parole et de la porter publiquement.

Le mouvement Me Too a donné une forte impulsion à libérer la parole des femmes contre les violences qu'elles subissent au travail et dans la société. La grève féministe du 14 juin a entre autre démontré l'exigence des femmes en Suisse d'évoluer dans une société plus égalitaire, plus respectueuse des droits des femmes et exempte de violence à leur égard.

Ces impulsions contribuent à libérer la parole de toutes, y compris des syndicalistes femmes.

51,3% des membres du SIT sont des femmes, 40% des membres de son instance dirigeante sont des femmes, 2/3 de ses secrétaires syndicaux-ales sont des femmes, et depuis des décennies des femmes sont membre de son secrétariat général et de sa présidence. Cette forte présence féminine n'est pas le hasard mais le fruit de choix politiques de donner une large place aux femmes dans la lutte syndicale. C'est pourquoi le SIT a clairement fait le choix, dans le cadre de la lutte contre les violences à l'égard des femmes au travail et dans la société, de croire la parole des femmes et de les soutenir, y compris lorsque cette parole porte à dénoncer des camarades syndicalistes.

Parce que dénoncer ces agissements demeure toutefois difficile dans tous les milieux car cela signifie encore s'exposer aux attaques et au dénigrement, le SIT respecte le souhait d'anonymat de ces femmes et s'insurge contre toute tentative éventuelle de les obliger à dévoiler leur identité publiquement si elles ne le désirent pas.

C'est pourquoi le SIT ne répondra à aucune question concernant leur identité ou leur employeur.

Pour le SIT

Manuela Cattani
Co-secrétaire générale